

## GESTION DE CRISE COVID-19

### **Lettre d'information du Maire / édition n°5**

Chère Gonfrevillaise, Cher Gonfrevillais,

Grâce aux efforts de chacun, ainsi qu'à la mobilisation de toutes celles et de tous ceux qui sont en première ligne dans la gestion de cette grave crise sanitaire, la perspective d'une sortie progressive du confinement se confirme à partir du lundi 11 mai. **Reste à savoir comment ! Car la plus grande incertitude demeure et nous sommes en attente de précisions et directives indispensables de la part du Gouvernement.**

Mais une chose est sûre, il nous faudra faire encore beaucoup d'efforts, faire preuve d'autant de patience, de compréhension et de solidarité, au cours des semaines et mois à venir, car cette crise va se prolonger et il nous appartient d'empêcher la propagation du virus et un retour dramatique à la situation vécue en mars.

**Je préfère pour ma part rester prudent en appelant chacun à limiter au maximum les déplacements et les échanges, y compris après le 11 mai.** Quant à celles et à ceux qui ne pourront pas faire autrement que de sortir du confinement, soyez assurés que la Municipalité sera à vos côtés pour faciliter votre quotidien. La priorité absolue demeurant la santé et le respect des consignes sanitaires, des gestes barrières.

**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE  
NE BAISSONS PAS LA GARDE**



Je mesure que le Gouvernement est pressé d'endiguer la crise économique en facilitant le retour à presque toutes les activités professionnelles, d'où la réouverture des établissements scolaires. Et la Municipalité sera présente pour que les enseignants puissent faire classe dans des conditions optimum de sécurité.

**Mais cette période est suffisamment porteuse d'anxiété pour ne pas imposer aux familles des choix qu'elles ne partageraient pas. Chacun, par le respect des consignes sanitaires, devant être en sécurité pour lui-même et ses proches.** Le déconfinement est un enjeu de santé publique qui ne peut se faire au détriment de ce que ce soit.

Quant à la question des masques, avec mes collègues maires de la coopérative des élus communistes et partenaires de Seine-Maritime, nous venons d'interpeller le Préfet face aux nombreuses questions des habitants, et pour mettre fin à la confusion dans ce domaine. Il est plus que nécessaire que le Gouvernement clarifie rapidement la situation quant au port des masques grand public : qui doit en porter, qui approvisionne, qui paye, qui livre les gens. Le Président a annoncé que toute personne le souhaitant pourrait bénéficier d'un masque... alors il faut désormais savoir comment, et c'est urgent...

Bien évidemment, ces prochaines semaines et mois vont encore peser lourdement sur nos habitudes, sur nos déplacements, sur nos activités. Et bien évidemment vous pouvez compter sur vos services municipaux. Nous disposons à Gonfreville l'Orcher de cet atout là. Comme nous savons ce que la solidarité veut dire, notamment envers les plus fragiles.

**Nous continuerons par conséquent à nous serrer les coudes, c'est une image bien entendu, et à déployer tout ce que nous disposons comme ressources et comme énergie pour franchir ce nouveau cap qui nous conduira, si tout va bien, vers la fin de cette crise.**

Respectueusement,

Le Maire,  
**Alban Bruneau**

**Nous limitons l'ouverture de nos services au strict nécessaire (administration générale, Etat-civil, Centre communal d'action sociale CCAS, propreté, sécurité, communication/information).**

Pour toute question, un numéro unique est à votre disposition : **02.35.13.18.00**

Contactez le avant d'être convié à vous rendre en mairie.

Concernant votre santé et celle de vos proches, il est important de vous conformer aux directives sanitaires.

Pour toute question, **vous pouvez contacter le : 0.800.130.000**

## **Point de situation au jeudi 23 avril**

### **SOLIDARITE**

La distribution des chèques d'accompagnements personnalisés (CAP) prévue à la fin de ce mois d'avril est garantie. Comme pour le mois dernier, pour éviter les déplacements en Mairie, et ainsi respecter les mesures de confinement et les gestes barrières, le CCAS s'adapte pour organiser, au domicile des bénéficiaires, la distribution des CAP. Chaque Gonfrevillais bénéficiaire a été contacté. La distribution va se dérouler le lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 avril prochain.

### **MASQUES**

La distribution de masques « à toute personne qui le souhaite » est annoncée par le Gouvernement à compter du 11 mai, sans toutefois connaître à ce jour les modalités pratiques de cette diffusion et les recommandations (ou obligations) de l'Etat concernant le port du masque (et son approvisionnement). Par précaution, la Ville a souhaité acquérir un stock de 12.000 masques lavables dont commande a été passée début avril. De plus, une production locale via l'école municipale de couture est en cours depuis 10 jours. Nous reviendrons vers chaque foyer dès que nous aurons toutes les précisions.

### **ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

J'organise la semaine prochaine une consultation des directrices et directeurs de nos écoles maternelles et élémentaires, suivie d'une autre avec les délégués des parents d'élèves, pour déterminer les conditions de réouverture de nos établissements scolaires, en sachant qu'à l'heure actuelle nous sommes tous en attente des décisions indispensables du gouvernement sur, notamment :

- Le nombre maximal d'élèves par classe, dans la cour et sur un même service de restauration ?
- Les modalités de désignation et de roulement des demi-classes ?
- Le port du masque sera-t-il obligatoire ou pas ?

Concernant le collège, nous attendons également ces précisions, ainsi que les décisions de l'établissement et du Département.

### **VISITE EN EHPAD**

Le CCAS finalise actuellement un protocole strict permettant la visite des familles des résidents de l'EHPAD à compter de lundi, et garantissant la sécurité sanitaire de tous. Cette mesure est réclamée et attendue depuis des semaines car l'isolement des résidents peut conduire à des effets néfastes. Il est cependant inacceptable que, pour céder à des effets de communication, le 1er Ministre ait annoncé dimanche dernier, sans aucune concertation, la possibilité des visites « dès demain ». Cela traduit une absence de prise en compte, et même un mépris de la réalité de ces établissements pour lesquels la mise en œuvre de visites mérite de porter attention et précaution ! Il en va de la santé des résidents et des agents qui y travaillent.

## SERRES MUNICIPALES

Remerciements aux agents de la serre municipale qui confectionnent et livrent des bouquets de fleurs aux résidents de l'EHPAD.

## GESTION DES DECHETS

Pour répondre à de nombreuses demandes relayées notamment par les maires, la Communauté Urbaine a procédé depuis mardi à l'ouverture de 3 centres de recyclage mais uniquement pour l'apport des déchets verts :

- Montivilliers, route de Saint-Martin-du-Manoir
- Le Havre Nord, 25 rue Capuchet
- Le Havre Sud, 11 rue Paul Lagarde

Du lundi au samedi de **8h30 à 12h** et de **14h à 18h**, et le dimanche de **8h30 à 12h30** (sauf jours fériés).

Les usagers qui souhaitent apporter des déchets verts doivent être munis d'une **attestation dérogatoire** sur laquelle est cochée la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ». Les forces de l'ordre autorisent la circulation du public **uniquement pour l'apport de déchets verts** et à la condition de se diriger vers le centre de recyclage le plus proche géographiquement de son domicile.

Un contrôle systématique est opéré à l'entrée de chaque centre de recyclage. Les usagers qui tenteront d'apporter autre chose que des déchets verts se verront refuser l'accès car les autres filières professionnelles de recyclage n'assurent pas à l'heure actuelle le traitement de tous les déchets. La Communauté urbaine travaille cependant avec ces acteurs afin de permettre au plus vite l'accueil de tous les dépôts des particuliers dans les centres de recyclage.

Je suis intervenu pour insister sur la réouverture rapidement de la déchetterie de notre commune prévue pour l'instant mi-mai.

## CENTRE MEDICO SOCIAL DU DEPARTEMENT (CMS)

Le Centre Médico-Social (CMS) de Gonfreville l'Orcher, situé au sein du centre social Agies, est ouvert uniquement le jeudi. L'accueil se fait sur rendez-vous prioritaire et par téléphone au **02.35.47.49.04**. L'accueil téléphonique (par le CMS de la Vallée au Havre) est assuré du lundi au vendredi.

Le jeudi, les professionnels sont présents en effectif restreint (une secrétaire, une assistante sociale, une puéricultrice et un médecin).

Des demandes d'aides financières peuvent être instruites. Les procédures sont simplifiées.

Les évaluations des informations préoccupantes (IP) avec danger immédiat, des personnes majeures vulnérables, et l'instruction de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) sont assurées avec collecte préalable d'information à distance et rendez-vous en CMS.

Concernant la Protection maternelle et infantile (PMI), les consultations avec le médecin sont maintenues uniquement sur rendez-vous, après filtrage, via un entretien téléphonique : consultations du 1er mois, les rdv vaccinations 2ème, 4ème, 5ème, 11ème et 12ème mois. Les infirmières puéricultrices assurent le suivi des nourrissons prématurés et les difficultés de prise de poids.

## **SOUTIEN AUX COMMERCANTS, ARTISANS, INDEPENDANTS**

Un dispositif de soutien créé par notre Communauté Urbaine, en lien avec la Région, permet désormais aux très petites entreprises, commerçants, artisans et autres indépendants de 0 à 2 salariés de bénéficier d'un soutien financier pour les aider à traverser cette crise. Ce dispositif s'adresse à ceux qui n'auront pas bénéficié du Fonds national de solidarité (FNS) ni du soutien du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants ; Aux très petites entreprises qui ont entre 30% et 50% de baisse de leur chiffre d'affaire, ainsi qu'à celles créées depuis moins d'un an.

En réponse à notre Député, le gouvernement ayant annoncé la création d'une mission d'évaluation de l'impact de la crise sur les finances locales, j'ai proposé que la dépense liée à ce dispositif utile lui soit mentionnée.

La chambre de commerce et d'industrie a également créé une cellule d'accompagnement joignable au **02.35.11.25.59** et par mail : [cmaillet@seine-estuaire.cci.fr](mailto:cmaillet@seine-estuaire.cci.fr) pour assister les entreprises en difficulté du fait de la crise.

Quant à la Ville de Gonfreville, nous sommes attentifs à la manière dont ces différentes mesures peuvent permettre aux commerces de proximité de surmonter cette crise, étant très soucieux du maintien de nos commerces.

### **Numéros utiles**

Pour les questions médicales : **116 117**

Psychologues à disposition : **08.05.389.922** (numéro vert)

Numéro d'alerte par sms dédié aux victimes de violences familiales : **114**

Centre social AGIES : **02.35.45.44.75**

Assistante sociale du Département : **02.35.47.49.04**

Communauté urbaine (voiries, déchets...) : **02.35.22.25.25**

Pôle Emploi : **39 49**

Cellule de crise pour les entreprises : **02.35.52.22.00**

Permanence de Jean-Paul Lecoq, Député : **02.32.92.59.11**



**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE  
NE BAISSONS PAS LA GARDE**

